



La lettre de la FFG

Cette lettre a pour objet d'informer les membres du CA et les représentants des clubs des sujets en cours de traitement ou importants.

Licence loisir et scolaire

Lors de l'AG de mars 2014, deux évolutions ont eu lieu :

- Création de la licence scolaire
- Création de la licence loisir

La licence loisir ne donne pas accès aux tournois fédéraux gérés par la FFG et les Ligues mais uniquement aux tournois locaux du club d'appartenance (interne et tournoi annuel du club). Est cependant autorisé l'accès au premier tour fédéral du championnat de France. En cas de qualification, le licencié devra acquérir la licence plein tarif afin de participer au tour suivant ou abandonner sa place. De plus, la licence loisir ne donne ni accès aux différents stages fédéraux (initiation, formateurs, cours), ni aux cours en ligne. Comme pour tout licencié, l'acquisition de la licence loisir donne droit à la RFG en format électronique (pdf) de manière automatique et la possibilité d'en obtenir la version papier moyennant l'acquittement de l'abonnement.

Les tarifs, pour la part fédérale de la licence, sont donc pour 2015 :

- Licence Adulte : 30 €
- Licence Adulte Chômeur : 15 €
- Licence Adulte Etudiant : 15 € (moins de 26 ans au 1^{er} janvier)
- Licence Jeune : 10 € (moins de 18 ans au 1^{er} janvier)
- Licence Scolaire : 2 € (moins de 16 ans au 1^{er} janvier)
- Licence Loisir : 15 €

A ces tarifs, s'ajoutent la part ligue, variable selon les ligues et éventuellement la part club.

Stage d'été – Juillet 2014

Comme depuis plusieurs années déjà, le stage fédéral a eu lieu à Belmont sur Rance du 5 au 19 juillet. La participation a été très correcte avec près de 100 stagiaires. Maître Hayashi Kôzô, 6^p de la Kansai Ki-in nous a honorés de sa présence. Des moines bouddhistes chinois faisant du tourisme en France sont venus le week-end affronter les stagiaires (photo).



© Mathias Rocher

Les chiffres totaux

En tenant compte des 5 gratuites concédées par le Sériguët, le séjour total a coûté 30 713 €. La dernière soirée a été offerte mais la première, celle du vendredi avec 10 personnes présentes dont 5 non staff, a été facturée.

D'autre part, la participation des stagiaires s'est élevée à 33 980 € ; ce qui comprend 13 gratuites (bar, pédagogie, animation et logistique).

Soit un bénéfice de 3 267 € brut ne tenant pas encore compte :

- + des comptes du bar, pressentis assez bénéficiaires
- + du calcul des frais (pédagogie, impression, transport, divers)
- + de l'encaissement de plusieurs séjours (soit retardataires, soit paiement différé, soit erreur d'ordre, soit cas particulier...).

Embauche de In-Seong HWANG

In-Seong a été embauché en CDI plein temps par la FFG à la mi-mai 2014. Cette embauche était une garantie pour lui permettre de rester en France, conformément à son souhait et d'aider au développement du Go.

Il faut rappeler que Motoki Noguchi, embauché par la FFG, nous avait quittés depuis peu.

Biographie (en anglais)

8 dan player in Europe
International Baduk instructor of Korea
Official Go instructor of France / Switzerland
Currently (July, 2014) [1st place](#) in the Europe rating list

Born in 1982
1996 - 2001 Korean Yunguseng (Insei)
2002 Entered Myoung-ji university at the Baduk department
2003 - 2005, 2009 Work as a TV commentator in the Korean Baduk TV
2005 - 2006 stayed in Germany, Berlin.
2009 - 2014 stayed in Germany, Switzerland, Netherlands, UK and France.
Currently settle in France, Grenoble.
During stay in Europe, attended 48 tournaments, won 31 times, 2nd place 12 times.



<http://www.yunguseng.com>

Activités de In-Seong

Suite à plusieurs réunions avec José Olivares Flores et In-Seong, la définition de ses activités est la suivante :

- Ecriture d'articles pour la RFG (en français après traduction de l'anglais),
- Participation au stage d'été, au stage jeunes et aux formations de formateurs,
- Animations de stages Ligues/Clubs en France (objectif : 5 par an minimum),
- Initiations dans les écoles (à ce jour, 9 écoles primaires sont intéressées à Grenoble),
- Cours sur KGS, aux mêmes conditions financières que Fan Hui pour les licenciés FFG,
- Les interventions hors France dans le cadre de l'EGF seront payées à la FFG.

In-Seong donne actuellement ses formations en anglais mais il a pour objectif de pouvoir les faire en français dès 2015.

Financement

In-Seong est embauché en CDI plein temps par la FFG, ce qui représente une charge annuelle de 24 000 € environ.

Les revenus d'In-Seong vont provenir de toutes les activités payantes qu'il fait pour la FFG. Si ses revenus sont inférieurs à 24 000 € dans l'année, la société YUNGUSENG s'est engagée par écrit à les compléter à hauteur de la charge totale de la FFG.

Pour l'année 2014, un point financier sera fait entre la FFG et In-Seong fin août et fin décembre, les versements complémentaires éventuels seront effectués en septembre et en janvier 2015. Nous passerons ensuite à un suivi trimestriel en 2015.

Assemblée Générale de l'EGF (AGM) – 29 Juillet 2014 (AGM : Annual General Meeting)

Cette année, l'AGM était assez tendue car Catalin Taranu s'est présenté comme candidat à la présidence contre Martin Stiassny. Catalin a annoncé sa résignation avant que l'élection n'ait lieu. Il n'y a donc pas eu de confrontation.

A noter que Jean-Yves Papazoglou a été reconduit comme vice-président de l'EGF.

Une nouvelle Constitution de l'EGF a été adoptée, avec deux conséquences importantes :

- Le président et le bureau seront élus pour des périodes de 3 ans
- Le poids des fédérations (nombre de licenciés) sera pris en compte lors des votes :

Nombre moyen de licenciés les 3 dernières années	Droits de vote en AGM
1 – 40	1
41 – 200	2
201 – 500	3
501 et plus	4

La FFG avait posé des questions lors de l'AGM 2013 à la commission « Tournaments & Rules ». Voici la réponse d'Alex Cieply, en attendant une réponse formelle de l'exécutif EGF (d'après un message de synthèse de JY Papazoglou, vice-président de l'EGF) :

- **avis défavorable pour extension à 30 kyu** --> la majorité des pays utilisent l'échelle EGF
- **avis favorable pour étendre en catégorie A les tournois à handicap avec top groupe à égalité** afin de ne pas fausser le poids des parties à égalité dans le top group (Cat B au lieu de Cat A)
- **avis défavorable pour n'accepter que les joueurs licenciés dans le système de rating EGF** - d'ailleurs, il serait compliqué au niveau EGF rating de savoir qui a repris sa licence ou pas.

La suite

Plusieurs sujets sont « dans les tuyaux » :

Faire évoluer le système de désignation des participants français au WAGC, l'idée est de ne pas envoyer deux années de suite la même personne.

Le dossier d'Intérêt Général pour la FFG avance et sera présenté au prochain CA.

Le site FFG doit être mis à jour : Informations sur In-Seong et clarification sur le site de tout ce qui concerne les formations FFG.

Clarifier les formations et expliciter leurs objectifs et contenus ; 3 formations semblent devoir être proposées par la FFG :

- Formation pour l'initiation au GO (niveau 1),
- Formation pour l'enseignement du GO en milieu scolaire (relations avec l'administration incluse),
- Formation de niveau 2 – Fan et In-Seong ont pour objectif de préparer un projet de contenu pour cette formation. Elle sera revue lors du prochain CA.